

Procédure d'enregistrement des passagers – Prévention COVID-19.

1- Objet

Cette procédure facilite la réalisation des contrôles sanitaires à l'arrivée au port de Marseille.
Elle permet aux voyageurs de gagner du temps au débarquement.

2 – Qui est concerné ?

Tous les passagers sont concernés, sauf :

- Les personnes complètement vaccinées (2 doses) ;
- Les enfants de moins de 12 ans.

3 – Procédure d'enregistrement :

- 1) Aller sur internet, rechercher sur internet « passager serveur eos » ; sur l'url suivante : <https://passager.serveureos.org/> ou scanner le QR Code suivant :



- 2) Choisir une langue.
- 3) Remplir les informations demandées par l'application. **Il est impératif que l'ensemble des champs soient correctement renseignés.**
- 4) Cliquer sur « Générer Ma Fiche d'identification »



- 5) Enregistrer le fichier obtenu (*exemple de fichier ci-dessous*)

Vous trouverez ci-dessous votre fiche de renseignements complétée. Cette fiche est le QRCode associé, servant à présenter à l'opérateur lors de votre admission avant de réaliser votre prélèvement.

Nom : Test
Prénom : Test
Date de naissance : 1986/07/11
Ville de naissance : MARSEILLE
Code Postal de naissance : 13005
Pays de naissance : FRANCE
Sexe : Masculin
Professionnel de santé : Non
Nombre de séjours en Italie : 0
Indicateur épidémiologique : 0
Numéro de téléphone : 0605020364
Adresse email : test@eos.com
Type(s) de logement : Hébergement individuel
Adresse : 14
Ville : MARSEILLE
Code Postal : 13000
Pays : FRANCE
Avez-vous été symptomatisé de la COVID-19 ? Oui Non
Avez-vous été vacciné contre la COVID-19 ? Non



- 6) Présenter le QR Code obtenu aux marins-pompiers, au moment du contrôle sanitaire au port de Marseille.